

Montagne des Taillis

RISQUE D'AVALANCHE

Les départs des pistes 3 et 4 présentent un risque accru d'avalanche en raison de leurs pentes raides et de leur exposition au vent et au soleil. Pour votre sécurité, assurez-vous d'être équipé (DVA, pelle, sonde) et surtout, formé en sécurité avalanche et déplacement en terrain avalancheux.

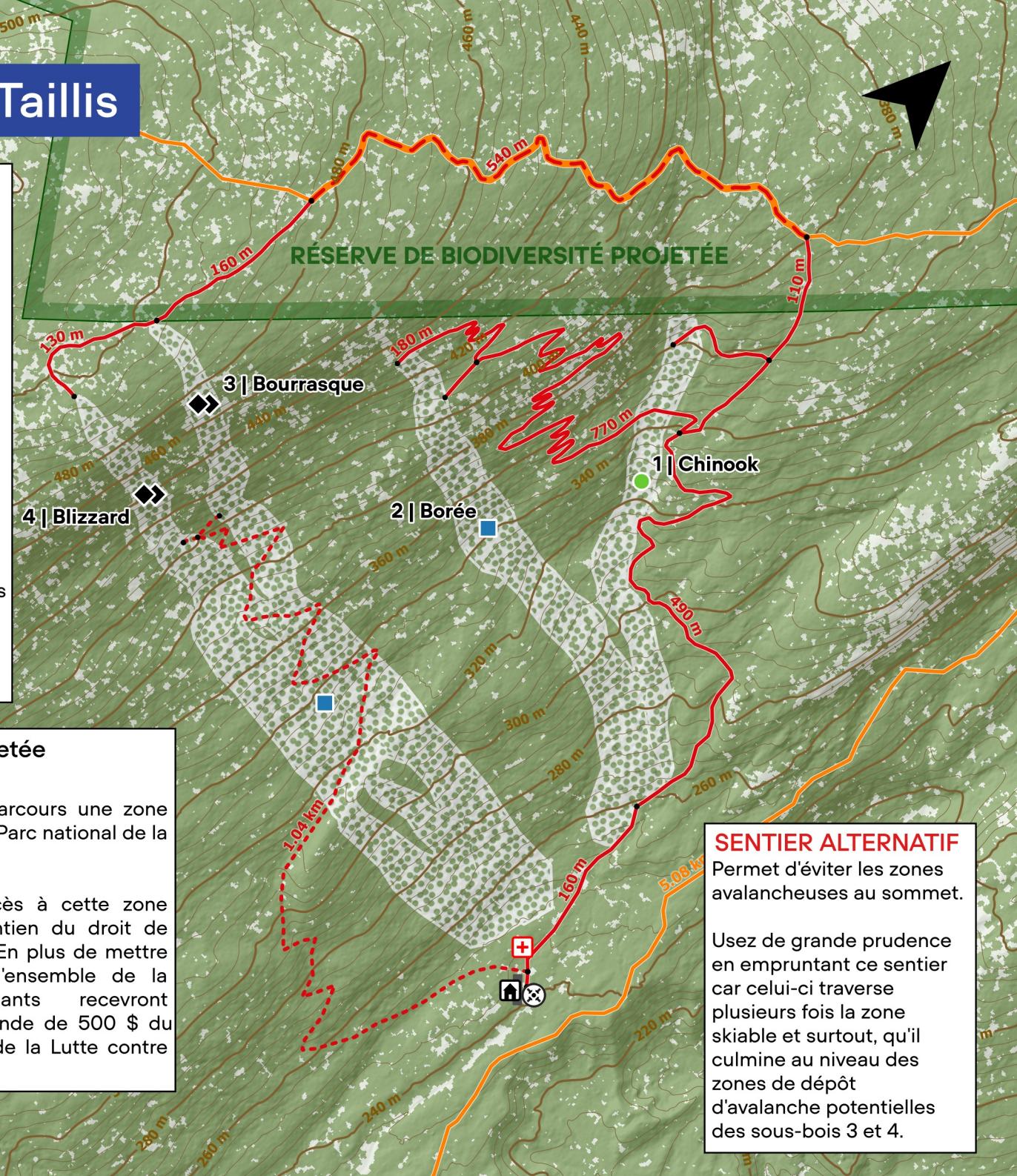
En cas de doute, empritez le sentier alternatif pour accéder au bas des pistes 3 et 4 (voir autre encadré).

Si les conditions restent incertaines au sommet, privilégiez de redescendre vers les départs des pistes 1 et 2. Notez que la piste 3 est plus sécuritaire que la piste 4.

Réserve de biodiversité projetée de la Côte-de-Charlevoix

Le sentier d'accès au sommet parcourt une zone protégée, vouée à devenir le futur Parc national de la Côte-de-Charlevoix.

Le respect des conditions d'accès à cette zone protégée est primordial au maintien du droit de passage vers le sommet du site. En plus de mettre en péril l'accès au site pour l'ensemble de la communauté, les contrevenants recevront également, entre autre, une amende de 500 \$ du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.



Adhésion à la FQME obligatoire pour l'accès au site

fqme.qc.ca

Infrastructures

-  Secours
-  Érablière
-  Point de rencontre

Sentiers

- Sentier aménagé
- - - Sentier alternatif
- Sentier partagé
- Sentier de l'Orignac

Pistes

-  Sous-bois

Couvert végétal

-  Ouvert
-  Forestier

Niveau de difficulté

-  Facile
-  Intermédiaire
-  Avancé
-  Expert

Équidistance des courbes: 4m

Projection: EPSG:2949

Mise à jour: 3 février 2025

Cartographie: GC Géomatique